

La Coutume des Drôles



“Il était une fois un petit garçon qui travaillait dans l’atelier d’un Maître bottier.

Il était une fois... Il était une fois..... hélas, non, il n’était pas une fois, il était toutes les fois, il était tous les jours et du matin au soir, un petit garçon qui travaillait et qui travaillait dur, dans l’atelier d’un artisan Maître bottier.”

Ainsi commence l’histoire de Petit Jean, le héros de ce conte faussement traditionnel....

Petit Jean décide de se rendre au palais du Roi afin de lui demander le droit de ne plus travailler alors qu’il n’est encore qu’un enfant.

En chemin, il fait la rencontre d’autres enfants qui connaissent, ou ont connu, d’autres situations, bien difficiles aussi.

C’est ainsi que l’enfant sans nom, Lana la jeune clandestine privée d’école, Jacquot le petit handicapé, Adalbert l’enfant soldat, le Petit Chaperon Rouge Petit Poucet et Petit Jean se retrouveront devant le Roi et ses conseillers pour écrire une Charte qui établira des droits qui désormais les protégeront.

A travers les scènes de ce conte aux allures de légende médiévale, les principes qui ont régi l’écriture de la convention des droits de l’enfant sont explicités et illustrés. Quelques joyeux anachronismes et les commentaires du conteur permettent un ancrage dans la réalité du jeune spectateur d’aujourd’hui.

